

Bachelier en Automobile

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 19 LANGUES 3			
Code	TEAU3B19AUT	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage consiste à approfondir les 4 compétences langagières (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale et écrite).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de s'exprimer oralement et par écrit sur les thèmes vus en classe. Il sera également capable de comprendre un texte et une conversation portant sur les thèmes développés dans le contenu du cours grâce à l'enrichissement de son vocabulaire, de sa maîtrise de la grammaire et des techniques langagières.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEAU3B19AUTA Langues 3

24 h / 2 C

Contenu

Les 4 compétences langagières seront exercées au fil des thèmes suivants : le CV, l'entretien d'embauche, le lieu de stage, le monde du travail / correspondance / enrichissement du vocabulaire technique propre à la section / développement de la communication en langue étrangère / la grammaire et la compréhension à la lecture seront revus selon les besoins.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage se base sur une méthode dynamique et interactive basée sur la participation active en classe et préparations à domicile. Une étude régulière permettra de progresser de manière efficace dans l'apprentissage de la langue.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une interrogation et un travail sont organisés en cours de Q1 pour préparer les étudiants à l'évaluation finale.

Ouvrages de référence

Plateforme Wallangues.be

Dictionnaires en ligne

Supports

Syllabus

Notes de cours

Sites internet

Matériel didactique

Labo

Plateforme Moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pendant le Q1, l'étudiant devra rédiger un CV en langue cible selon les instructions reprises dans le support de cours, qui sera évalué à hauteur de 15% de la note finale (tout retard et manque d'implication sera pénalisé par une cote de 0/15).

L'étudiant devra également s'approprier le vocabulaire et la syntaxe relatifs au monde du travail en entreprise et sera interrogé par écrit à hauteur de 25% (non récupérable).

L'examen final en janvier sera un examen oral évalué à concurrence de 60% selon les modalités établies par l'enseignante.

Le tout sera multiplié par un coefficient de participation et d'implication: 0,8 ou 1 ou 1,2.

Les différents cas de figure sont détaillés dans les Dispositions complémentaires ci-dessous.

Les étudiants qui passent le TOEIC Listening & Reading au sein de notre établissement en cours de Q1 et obtiennent un minimum de 550/990 seront dispensés de l'examen oral de janvier. La cote obtenue sera fixée par l'enseignante et sera fonction du score obtenu au TOEIC.

Au Q3, les étudiants seront évalués à 100% sur toutes les parties de l'examen oral.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	40				
Période d'évaluation	Exo	60			Exo	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Une échelle de correspondances concernant le TOEIC sera établie par les enseignantes et communiquée aux étudiants. Les étudiants choisissant de présenter le TOEIC ne sont pas dispensés de la partie relative au monde professionnel du syllabus.

Les étudiants n'ayant pas obtenu le score minimal de 550/990 au TOEIC seront interrogés lors de l'examen oral de janvier sur la même matière que l'ensemble de la classe.

Un étudiant ayant déjà suivi le cours et qui ne l'a pas validé sera réévalué comme au Q3.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).